

# REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE

## D'OLORON-SAINTE-MARIE – PYRENEES-ATLANTIQUES

❧❧❧

### SÉANCE DU 22 NOVEMBRE 2012

❧❧❧

#### Présents :

M. Bernard UTHURRY, Maire, Président,  
M. Jean-Etienne GAILLAT, M. Jean-Pierre DOMECCQ,  
Mme Marie-Lyse GASTON, Mme Anne BARBET  
Mme Dolorès CABELLO, M. Patrick MAILLET,  
Mme Véronique PEBEYRE, Adjointe,  
Mme Marie-José ROMEO, Mme Dominique QUEHEILLE,  
Mme Georgette SALHI, Mme Eliane BELLEGARDE, Mme Eliane YTHIER,  
Mme Elisabeth SALTHUN-LASSALLE, M. Jean-Marie GINIEIS,  
M. Philippe GARROTE, M. Jean-Pierre ARANJO, M. Fabien REICHERT,  
M. Gilles BITAILLOU, M. André LABARTHE, M. Michel ADAM,  
M. Daniel LACRAMPE, Mme Jany N'HAUX.

#### Délégations de vote :

M. Yves TOURAINÉ donne pouvoir à Mme Marie-Lyse GASTON,  
M. Robert BAREILLE donne pouvoir à Mme Dolorès CABELLO,  
Mme Jeanine DUTECH donne pouvoir à Mme Georgette SALHI,  
M. Jean-Michel BRUGIDOU donne pouvoir à M. Fabien REICHERT,  
M. Nicolas MALEIG donne pouvoir à M. Gilles BITAILLOU,  
Mme Jeanne LARAN donne pouvoir à M. Daniel LACRAMPE,  
Mme Valérie SARTOLOU donne pouvoir à Mme Jany N'HAUX,  
Mme Florence AGRAZ donne pouvoir à M. Michel ADAM,  
M. Gilbert EHRET donne pouvoir à M. André LABARTHE.

#### Absente :

Mme Nathalie REGUEIRO.

❧❧❧

### **3 - INCORPORATION DES VOIES ET DES EQUIPEMENTS ANNEXES DU LOTISSEMENT LES JARDINS DE L'ESTANGUET**

Monsieur GAILLAT expose que suite à la délibération du 22 décembre 2011, une enquête publique s'est déroulée du 23 octobre au 9 novembre 2012 pour le projet de classement des voies et des annexes dans le domaine public du lotissement « Les Jardins de l'Estanguet ».

Considérant qu'aucune observation n'a été formulée ou enregistrée à l'encontre de ce projet, Monsieur Michel DABADIE, désigné commissaire enquêteur par arrêté du 27 septembre 2012, a émis un avis favorable dans son rapport du 12 novembre 2012.

.../...

Où cet exposé, le **CONSEIL MUNICIPAL**, à l'unanimité,

- **DECIDE** l'incorporation dans le domaine public communal des voies de desserte et des équipements annexes du lotissement Les Jardins de l'Estanguet,

- **CHARGE** Monsieur le Maire d'effectuer toutes les démarches et formalités requises en vue de publier à la Conservation des Hypothèques territorialement compétente la présente décision et de faire mettre à jour le plan et le tableau de classement des voies communales.

Ainsi délibéré à Oloron Sainte-Marie, ledit jour 22 novembre 2012.  
Suivent les signatures.-

LE MAIRE,

**AFFICHE LE 27/11/2012**

**Bernard UTHURRY**